BUSEAUX; RUE NAIN, 1.

avis contraire

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR - BÉRART : W. REBOUX Le Nord de la France

> Annonces : 15 centime RECLAMBS : 25

On traite à On s'abonne et on reçoit les annonces : A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1 ; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, împrimeur-libraire, Grande-Place ; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Ballier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Économie; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

Ce numéro a un SUPPLÉMENT

mement continue, sauf

ROUBAIX 18 DÉCEMBRE 1869

Un de nos correspondants qui assistait à la séance d'hier du Corps législatif, nous rend compte des divers incidents soulevés à propos de l'adoption du procès-verbal. Voici sa lettre :

« Paris, 17 décembre.

» La séance d'aujourd'hui paraît devoir être bruyante. On annonce dans les couloirs que, sur le procès-verbal, des réclamations nombreuses serent faites et les sujets sur lesquels elles doivent porter promettent que les débats seront ardents. Il s'agit de la magistrature en tant que mélée aux questions politiques. En effet, dès l'ouverture de la séance; M. Stoenackers demande que la Chambre blame le juge-de-paix de Sallés-Curan. M. le marquis d'Andelarre prétend que l'institutrice dont il a été question dans l'élection de M. Calvet-Rogniat a été calomniée. MM. de Guilloutet et Calvet-Rogniat maintiennent les termes du rapport relatifs à cette affaire. Les pièces officielles ont été sous les yeux du bureau.

M. Burin-Desroziers et M. Dugué de la Fauconnerie soulèvent avec des paroles fort vives la question des juges-de-paix accusés par M. Crémieux de n'être plus que des courtiers d'élection. M. Crémieux devrait garder plus de réserve, lui qui, en 1848, a été si menaçant et si dur pour la magistrature qu'il a attaquée dans son inamovibilité. M. Grémieux réclame. Son interrupteur, s'il est vieux, a oublié; s'il est jeune, il n'a pas su. S'il y a eu une circulaire donnant aux commissaires de la république le droit de toucher aux magistrats, cette circulaire a été démentie et abolie par les ministres de la justice et de l'intérieur L'inamovibilité de la magistrature a été en effet menacée, mais c'est lui, Crémieux qui l'a défendue. Il n'a destitué aucun magistrat. La magistrature n'a jamais été suspecte que quand il s'est agi de politique ; c'est pourquoi en 1848, l'orateur a enlevé aux magistrats toute attribution politique.

M. Dugué de la Fauconnerie répond à M. Crémieux. Il sera modéré quoique fortemu. Il veut donner lecture d'une circulaire de 4848 signée Ledru-Rollin. La gauche fait remarquer qu'il s'agit de M. Crémieux et non de M. Ledru-Rollin. Il la lit cependant, La séance s'anime et se passionne. -M. Dugué de la Fauconnerie cite quelques noms de magistrats révoqués ou suspendus. Le tumulte va croissant. M. Pinard réussit enfin à se faire entendre. Il ne suspecte pas les intentions de l'honorable M. Crémieux, máis il se

trompe, car le 24 mars et le 17 avril, deux décrets ont maintenu les suspensions prononcées, et attaqué le principe de l'inamovibilité. Au reste ces discussions lui paraissent facheuses et inopportunes.

« M. Crémieux réplique qu'il n'a jamais destitué personne, mais qu'il pourrait citer des magistrats envoyés à Cayenne depuis le coup d'Etat.

« Un échange d'explications courtoises s'établit entre MM. Vendre et Estancelin à propos d'une interruption jetée hier dans le débat. Enfin le procès-verbal est adopté. Une vingtaine d'orateurs ont déjà pris la parole et la discussion a duré une heure.

« M. Keller dépose une demande d'interpellation ainsi concue: « Nous demandons à interpeller le gouvernement sur la nécessité de rapporter le décret relatif aux admissions temporaires des tissus des cotons. » Il demande l'urgence pour cette discussion qui selon lui devra être jointe à celle des interpellations économiques.

« M. Haentjens réclame contre le mode actuel de votation et propose d'appliquer la télégraphie aux votes de la Chambre. (on

« It est trois heures et quart et enfin on arrive à l'ordre du jour.»

Après avoir prononcé sans discussion la validation de l'élection de M. Le Cesne (Seine-Inférieure), la Chambre a examiné les faits qui ont marqué l'élection de M. Argence nommé dans l'Aube contre M. Casimir Périer. MM. Bastide, Martel ont vivement attaqué cette élection; M. Argence s'est défendu luimême et, vigoureusement. M. Picand Jai a répondu etsa réplique a été aussi fort vive. Pour le détail, nous renvoyons nos decteurs an compte-rendu que nous leur donnons toujours en supplément.

La Chambre a voté par 159 voix contre 72 l'admission de M. Argence. La séance n'a été levée qu'à sept heures moins le

Nous rétablissons ainsi une dépêche de Rome que le télégraphe avait en partie dé-

« Des journaux étrangers ont annencé que l'ambassadeur de France aurait reçu de son gouvernement une note portant que la définition du dogme de l'infaillibilité personnelle du Pape serait inopportune au point de vue religieux et que, au point de vue politique, elle dégagerait le gouvernement français des obligations du concordat. Cette nouvelle est sans fondement. Le cardinal Mathicu, archevêque de Besançon, est reparti ce matin pour la France. .- Ce départ inattendu est l'objet des bruits les plus contradictoires. »

Pas d'autres nouvelles aujourd'hui, J. REBOUX. LA POLITIQUE NOUVELLE DE LA FRANCE

par l'un des 91, des 45, des 116 (1)

(premier article)

Sous ce titre, le député de la deuxième circonscription du Nord, l'honorable M. Kolh-Bernard, vient de publier une brochure qui sera lue avec le plus vif intérêt, non-seulement par les électeurs, mais encore par tous ceux, — et ils sont nombreux, grace à Dieu, — qui s'intéressent au triomphe des idées conservatrices et libérales. Tout le pays connait M. Kolb-Bernard, son passé, ses convic-tions, la dignité de son caractère et son entier dévouement aux intérêts de ses mandants, de tous : nous ne nous arrêterons donc point à apprécier l'auteur, puisque c'est chose faite depuis longtemps, a nous étudierons avec la plus entière bonne foi la Politique nouvelle dont il voudrait doter la France.

Une chose nous a frappé à la lecture de la Politique nouvelle de la France : il nous a semblé que l'honorable écrivain s'était, pour certaines parties de son travail, inspiré d'une parole prononcée dans un document célèbre par l'archevêque de Tours, et approuvée par des évêques :

» Dans toute société si agitée, la liberté religieuse n'a pas de meilleur appui que la liberté publique.

C'est assez dire que M. Kolb-Bernard n'est point de ceux qui voient contradiction entre les intérêts du catholicisme et ceux de la liberté : au contraire. C'est' par la revendication des libertés politiques, pleines, entières que les catholiques pouvent et veulent ressaisir leur actions propre, et l'auteur de la Politique nouvelle l'a bien compris ; la liberté commune, voilà quel est le moyen pour le parti catholique, liberal et conservateur d'entrer en possession de toutes les libertés dont il sent la pratique indispensa-

L'avant-propos de la Politique nouvelle nous fait connaître le caractère et le but de cet écrit : « En denors d'une courte digression » qui se termine et qui se rapporte à la poli-» tique exté ieure, c'est un exposé succinct » et rapide de certaines questions de politique intérieure depuis longtemps déjà en état de gestation dans la pensée publique, » et parvenues récemment à un enfantement » partiel. Ces questions appartiennent à la vie historique de la France. Elles appar » tiennent aussi à un ordre de doctrines; » Rappeler ces attaches traditionnelles, indi-» quer la nature de ces doctrines, a , une chose utile dans le temps où nous » vivons. »

Aux faiseurs de programmes, à ceux qui réclamant des réformes, sont plongés dans un océan d'opinions vagues et de préjugés, M. Kolb-Bernard a voulu tracer le programme d'une politique à la fois conservatrice et libérale, claire, précise, dégagée de cette

(1) Paris, librairie Poussielgne, rue Cassette, numéro 23,

incertitude d'allures qui force l'esprit aux . essais stériles aux tâtonnements sans fin. Il leur demande ce qu'ils veulent, où ils tendent et s'ils savent nettement où ils veulent aller.

C'est donc la vérité politique que l'auteur cherche : c'est elle qu'il prétend trouver pour l'indiquer aux hommes politiques irrésolus, qui errent à l'aventure, et Dieu sait s'ils sont nombrenx à l'heure qu'il est!

Et cette vérité politique - rara avis la cherchera-t-il? Sera-ce dans la théorie pure, dans les conceptions à priori? Non. l'auteur l'a cherchée dans l'histoire et les traditions du pays en s'aidant, avec raison, de l'expérience des nations voisines. Il s'est demandé si cette maladie chronique de l'instabilité, dont la France est si particulière ment atteinte, a un remède, et s'il existe, quel est-il.

L'auteur de la Politique nouvelle qui appar tenait autrefois au tiers-parti, et qui est maintenant l'un des soutiens du centre-gauche, a, on le sait assez dans le pays qui l'a envoyé à la Chambre, accepté sans arrière pensée la dynastie impériale; il est donc logique et conséquent avec lui-même lorsque, répondant à la question qu'il s'est posée plus haut, il déclare sans hésiter que le remède efficace à cette instabilité qui caractérise la France, se trouvera seulement dans une transformation sincèrement libérale des institutions qui 'nous règissent, en un mot dans l'évolution pacifique de l'Empire autoritaire en empire libéral. Faire de l'Empire un gouvernement libéral, en s'aidant pour cela, des principes fondamentaux de l'ancienne constitution française : telle est la solution de l'henorable M. Kolb-Bernard. Ce n'est donc pas une question purement spéculative que de demander comment l'Empire réalisera les aspirations du pays vers la liberté; c'est, au contraîre, une question éminemment pr tique, puisqu'il s'agit de la portée que le gouvernement devrait donner aux voeux de ceux qui, comme l'auteur de la Politique no vette, croient que l'avenir et le salut de la France résident dans les institutions vraiment libérales.

Et d'abord, il est de toute évidence què c'est dans le catholicisme, dans la monarchie et dans la liberté que la France puise la condition même de son existence : on ne peut donc sérieusement soutenir les thèses si différentes qui font de la France une nation irréligieuse, césarienne, voire même républi-caine. Que l'on compare l'absolutisme de l'ancienne monarchie avec le despotisme résu tant de l'arbitraire et du caprice d'un seul homme : on verra, et l'auteur de la Politique nouvelle ne fait pas difficulté à le reconnaitre, que le gouvernement, sous l'ancien régime, était réellement tempéré.

Le césarisme antique, le règne absolu de la force dans le monde moderne a été ressuscité par la Convention et réalisé par l'Empire. La Restauration et le gouvernement de Juillet sont tombés, pour n'avoir pas réagi suffisamment contre ce régime monstrueux du pouvoir païen. L'histoire contemporaine a surabondamment prouvé qu'il ne suffit pas,

pour que les tentatives libérales, arriv bonne fin, de modifier les institutions politiques, il faut encore que le pouvoir ne centra lise point les administrations générale et locale. C'est ce que fait très-hien sentir M. Kelb-Bernard: « Ce n'est pas de haut en bas que procède la liberté; c'est de bas en haut... Les formes et les institutions parlementaires ne constituent pas à elles seules la liberté. Elles n'ont de valeur réelle qu'au tant qu'elles en sont la conséquence couronnement... Il faut que la liberté soit dans le corps social tout entier pour qu'elle fonctionne utilement et surement à la tête. Il faut qu'il y ait dans le pays une intelligence et une conscience pul ques qui soient en même temps l'excitation, la règle et le frein des pouvoirs supérieurs. Il le faut pour que la liberté, pla-cée dans les régions élévées, ne puisse s'égarer, et que le corps qui en est le'dépositaire et l'instrument ne putsse en mé-» suser. »

CH. NURBEL.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Paris, Vendredi 17 Décembre

La crise ministérielle subit un temps d'arrêt, mais nous vivons dans un temps si fertile en surprises, que nous ne serious prétonné, un beau matin, le jour où l'on s'y attendrait le moins, de voir au Imiral lofficiel le décret constituant le couveau cabinet. Ce-pendant il est probable à présent, à moins d'incident inattenda, que les mutations mi-nistérielles ne s'accompliront que dans l'intervalle des deux sessions. C'est ce retard qui explique les variantes de la liste minis-térielle que l'on donnaite il y a trois jours, mme définive.

Je vous ai dit que MM. Buffet et Darue, membres actifs du centre-droit s'étaient bien gardés de tenir leurs collègues au courant des négociations auxquelles ils prennent part en vue de la formation d'un ministère, il n'y a là rien que de conforme aux usages parlementaires, et tant que les négociations n'ont pas abouti, il est d'usage de garder le secret: c'est ce qu'on appelle la diplomatie parle-

Denuis deux on trois jours on a fait courir le bruit qu'il y avait rupture entre les Tuile-ries et M. E. Ollivier. Je puis vous affirmer que ce bruit est faux, et la preuve, c'est que M. E. Ollivier a eu avant-hier une nouvelle entrevue avec l'Empereur.

On a fait courir hier le bruit d'une aggra vation dans les douleurs rhumatismales de l'Empereur ; la vérité est que le chef de l'Etat, à la suite de la partie de chasse de mardi, a été un peu souffrant; aujourd'hui ce malaise a disparu.

M. Schneider va mieux : on croit qu'il courra remonter au fauteuil de la présidence la semaine prochaine.

Une partie de la séance d'aujourd'hui, préone partie de la seance d'aujourd and, pre-sidée par M. Dumiral, a été occupée par des récriminations réciproques sur le passé. MM. Crémienx, Dugué de la Rauconnecie, Pinard et Pelletan se sont renvoyé des accusations

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX du 19 Décembre 1869.

CHRISTINE

LOUIS ENAULT

 $\mathbf{v}\mathbf{n}$

GEORGES A HENRI.

Tu ne m'as pas répondu; je t'en aurais voulu si j'avais eu le temps. Mais j'ai passé une saison enchantée. C'est une vie à part dans ma vie. Cette femme, vois-tu, je ne saurais ni trop la louer ni l'aimer trop. Elle m'a fait pénétrer dans un monde nouveau de tendresse et d'amour. L'amour avec elle ne ressemble à rien de ce que l'on a connu, et quand je lui dis que j'aime pour la première fois, et qu'avant elle je n'ai jamais aimé, il me semble que je dis vrai. Tout en elle est tendresse et passion, avec une fraicheur, et. si j'ose dire, une prime fleur de jeunesse,

qui semble s'épanouir, ou plutôt, s'entr'ouvrir pour moi. Je ne sais pas comment on a fait pour me la conserver ainsi : c'est sans doute une affaire de climat. Il y en aurait eu pour un hiver parisien. Je te jure qu'elle est parfaite. Et puis, elle est belle! Tu sais que c'est un détail auquel j'ai la faiblesse de tenir. Il y a des gens qui prétendent que l'on s'accoutume à tout, et qu'après huit jours il n'y a plus de différence entre une femme belle et une laide ! C'est un paradoxe inventé sans doute par quelque victime des erreurs de la nature ; mais il ne m'a jamais convaincu: Je pense, au contraire, que c'est sque le calme su premiers transports qu'il est doux d'arrêter. sa vue sur les lignes pures et les gracieux. contours d'un visage aimé, qui charme encore en reposant. C'est ce que je trouve chez Christine. Rien ne trouble en elle l'harmonieux accord de la femme qu'on devine et de la femme qu'on voit. Jamais âme plus noble ne s'est révélée sous de plus nobles traits.

Voilà pourquoi je l'aime tant, avec un si complet détachement de tout ce qui n'est pas elle. Tu le sais, mon ami, j'ai besoin de la perfection comme si j'en était digne! Une seule chose m'affige, non pour moi, mon égoïsme s'en réjouirait. - mais pour elle: je yeux dire cette inguérissable défiance qu'elle a d'elle-même; cette crainte de ne jamais assez faire, alors qu'elle a déjà trop

fait. Cette inquiétude reveuse et vague, que l'on rencontre si peu chez nos Françaises, et qui est comme le fond même de son ame, l oublie parfois.... mais elle y revient toujours. J'ai beau renouveler à ses pieds mes serments d'amour, je sens qu'elle les croit quand elle les entend, et je devine qu'elle en doute quand elle ne les entend plus. Ses adieux ont quelque chose de déchirant; quand nous nous quittons pour vingt-quatre heures, on dirait que nous ne devons plus nous revoir.

Un jour je l'entendis qui murmurait en me regardant : « Oh ! être jeune ! » Ce mot ma. Est quatre ou cinq, si tu veux - qu'elle a de plus que moi, pourraient l'effrayer ? Chère folle! Je sis comme si je ne l'avais pas entendue; les consolations sont parfois maladroites : elles laissent croire aux gens qu'ils ont besoin, et, avec cette nature, si fine qu'elle comprend trop, si délicate qu'un rien la blesse, tout devient dangereux.

Quand je crois que ces idées tristes lui arrivent, je prends les meilleurs moyens de la distraire. Je prétends que son age est un artifice de sa coquetterie, que les femmes n'ont d'autre extrait de naissance que celui qu'elles portent sur le visage, qu'elle a vingt ans le matin, et dix-huit le soir! et je te jure, Henri, que je dis vrai, Jamais la nature n'a plus fait pour une femme. Les glaces du Nord ont sans doute préservé chez elle la

pureté du sang, et les années lui ont tout apporté sans lui rien prendre.

Je ne puis pourtant pas lui expliquer tout cela; elle me reproche déjà de la trop juger, bien qu'elle-même ne s'en fasse pas faute dans le particulier, et pendant que je rédige mes dépêches. Quoi qu'il en soit, Henri, aime-la sans la connaître; aime-la parce qu'elle me rend heureux, bien heureux, en vérité! et je sens chaque jour grossir ma dette pour tout ce bonheur qui me vient d'elle. Il ne faut point qu'elle le sache pourtant, car elle assure qu'elle n'aime pas les ingrats, qu'elle ne fait rien que pour elle-même, et qu'elle la veille du jour où devrai lui savoir gré de quelque chose. Ce n'est pas là, tu le vois, une femme comme une autre, et c'est sans doute pourquoi je l'aime; aucune ne m'aurait donné ce que j'ai reçu d'elle : la vie du cœur et la vie de l'âme. En elle je trouve une force et une direction : elle m'inspire, sans paraître seulement s'en douter : ce qu'elle vent, c'est ce qui doit

Tu sais que je suis assez rude aux conseils; mais les femmes, plus que nous, ont la main légère et forte, douce et puissante, et je crois, en vérité, qu'elles seules peuvent conduire certains hommes, comme elles scules, dit-on, peuvent mener certains chevaux. Depuis que je l'ai vue, je sens que ma vie est meilleure : je suis dans un monde d'idées plus hautes. Tout est là, mon cher,

tout est dans la femme qu'on aime! ailleurs il n'y a rien. Christine n'est pas un bas-bleu, sotte espèce que je n'ai jamais pu sentir; mais elle connaît la littérature de son pays et comprend la nôtre : elle m'explique ce que je ne sais pas et me demande ce qu'elle ignore, et nos heures passent rapides et charmantes; nons travaillens comme deux enfants, élèves et maîtres chacun à notre

Veux-tu un détail ? Tu sais que j'adore la musique et que je ne puis souffrir le piano : c'est mon caractère! Un soir, j'ayais été retenu à Stocktout le jour, et le ne pu tard : je vis le salon éclairé. Nous nous tenons d'ordinaire dans un petit boudoir.... le mot est'mal choisi, car ce n'est pas un boudoir comme tu l'entends, et l'on n'y trouve aucune de ces futilités, plus ou moins coûteuses, que recherche la main frivole des femmes. C'est une sorte de cabinet, entre son salon et sa chambre, où elle a ses livres, quelques tableaux un petit portrait de moi à douze ans; qu'elle a copié au pastel avec beaucoun d'habileté: elle n'y recoit jamais les étrangers, et c'est pour nous un sanctuaire, sacré comme la chambre à coucher d'une Anglaise.

(La suite au prochain numéro).